

INFO COVID-19 RÉGION 09

CISSS de la Côte-Nord

INFO COVID-19 | numéro 6 | 24 avril 2020

CAS POSITIFS CONFIRMÉS

COVID-19

24 avril 2020 - 13 h

Côte-Nord : 112

Québec : 22 616

Canada : 42 750

Tous les employés et médecins qui vont soutenir
les collègues : Merci!

1

Télétravail | Recommandations

2

Information aux employés

2

Information à la population

3

Documentation et plateformes d'information

4

TOUS LES EMPLOYÉS ET MÉDECINS QUI VONT SOUTENIR LES COLLÈGUES : MERCI!



Employés en délestage
soutenant les autres

#angegardiendureseau

Depuis le début de cette crise, nous travaillons à prévoir le pire, tout en s'assurant d'être en mesure d'avoir un nombre suffisant de ressources pour répondre aux besoins de nos usagers.

Certains d'entre vous sont plus mobilisés que jamais alors que d'autres font partie du personnel dont les services sont réduits. La réduction de nos services, c'est essentiel pour faire tout en notre pouvoir pour protéger notre population et se protéger nous-mêmes : il y a moins de personnel sur les départements, plus de téléconsultation et de télétravail, etc.

Nous demandons à tous ceux qui le peuvent de se proposer volontairement pour faire partie des anges gardiens qui pourront prêter main-forte aux collègues des services où la situation est critique, et ce, peu importe votre champ de compétence.

À tout le personnel et à la quarantaine de médecins qui ont jusqu'à présent levé la main, que ce soit pour

œuvrer au sein des projets liés à la COVID-19, de nos CHSLD et des CHSLD de Montréal et sa couronne : **Un énorme MERCI**. L'entraide et la compassion sont extrêmement importantes en ce moment : vous démontrez une capacité d'adaptation et de collaboration hors du commun.

La demande de renforts que nous faisons dépend non seulement des ressources disponibles, mais aussi de nos besoins du moment. **Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas déjà requis que vous ne le serez pas dans les jours à venir**. C'est primordial, vous devez s'il vous plaît maintenir votre intérêt si vous n'avez pas encore été contactés.

Si vous souhaitez en savoir plus, consultez la [note de service](#) à cet effet dans l'intranet.

Denis Miousse,
Président du conseil d'administration

Marc Fortin,
Président-directeur général

TÉLÉTRAVAIL | RECOMMANDATIONS

La pratique des employés et des intervenants en **contexte de télétravail** doit reposer sur les **mêmes règles concernant le respect de la confidentialité**. Les mêmes règles de déontologie et de confidentialité des renseignements s'appliquent en télétravail :

- ⇒ S'assurer de travailler dans un environnement physique qui favorise la discrétion et prendre les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité de toutes les informations obtenues ou archivées en version numérique.
- ⇒ Lors des consultations téléphoniques, le port d'écouteurs peut être nécessaire si d'autres personnes sont présentes autour de vous afin d'assurer des échanges d'information sécuritaires.
- ⇒ Verrouiller votre session lorsque vous quittez votre poste de travail.
- ⇒ À la fin de votre journée de travail, vous devez vous assurer de fermer : vos logiciels, votre accès à distance (jeton virtuel) et votre session.

- ⇒ Aucun document contenant de l'information nominative et confidentielle ne doit sortir de l'établissement à moins qu'un processus clair et autorisé par l'organisation soit établi.
- ⇒ Ne rédigez pas de notes confidentielles à propos d'un usager sur vos équipements informatiques personnels.
- ⇒ Utilisez uniquement votre courriel professionnel (@ssss.gouv.qc.ca) si vous devez transmettre de l'information confidentielle ou clinique et pour toute communication en lien avec votre travail.
- ⇒ Vous ne devez pas imprimer d'information confidentielles ou cliniques à la maison.
- ⇒ Vous ne devez pas divulguer vos codes d'accès à un ou une collègue présent au bureau et qui pourrait vous soutenir.



LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

Une responsabilité collective



INFORMATION AUX EMPLOYÉS

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

Voici les mesures qui sont appliquées dès maintenant, lors du traitement de la paie 2021-01, finissant le 11 avril et déposée le 23 avril prochain, à tous les salariés admissibles :

- Rémunération d'une prime de 4 % sur les heures travaillées pour la période du 5 au 11 avril.
- Versement d'un montant forfaitaire équivalent à la prime de 4 % sur les heures travaillées pour la période du 15 au 28 mars.

En ce qui a trait à la prime additionnelle de 4 % sur les heures travaillées, qui permettra un versement équivalent à 8 % pour les travailleurs des secteurs visés, aucun traitement ne peut être effectué pour l'instant, car des ajustements au système de paie doivent être programmés et les unités administratives concernées adéquatement identifiées. L'évolution du dossier vous sera communiquée. Pour en savoir plus, consultez la [note de service](#) disponible dans l'intranet.

BLOUSE DE PROTECTION

Les blouses de protection **jetables** seront priorisées pour les unités et services suivants : RI-RTF, RPA, CHSLD, SAD, unités avec des cas confirmés hospitalisés ou hébergés,

urgences zones chaudes et services préhospitaliers d'urgence. Selon l'approvisionnement, les blouses de protection **réutilisables** (lavables) seront mises à la disposition du personnel dans certaines installations selon les besoins et les recommandations du moment. Si votre installation dispose de blouses de protection réutilisables (lavables), nous autorisons dès aujourd'hui leur utilisation pour les cas froids et tièdes. Pour en savoir plus, consultez la [note de service](#) sur l'intranet.

RÉCUPÉRATION DES MASQUES N-95

Peu importe l'intervention effectuée et l'EPI utilisé avec le masque N-95, le masque peut être récupéré pour être éventuellement stérilisé :

1. Suivre les étapes de retrait de l'équipement de protection individuelle.
2. Retirer le masque N-95 à l'extérieur de la chambre par les élastiques en se penchant vers l'avant et en évitant de se contaminer.
3. Inspecter le masque : si le masque correspond aux critères suivants, le jeter à la poubelle (déchet régulier) : bris, déformation importante, saturation d'humidité, présence de liquide biologique, présence de gouttelettes ou d'aérosols, présence de rouge à lèvres.
4. Mettre le masque conforme à la récupération dans un sac de papier brun (permet d'éliminer l'humidité).
5. Refermer le sac de papier.
6. Déposer le sac de papier dans le contenant de récupération contenant un sac biorisque de votre unité.

BESOINS DE GARDIENNAGE

Le personnel travaillant de soir et les fins de semaine qui ont des enfants ont parfois de la difficulté à trouver des gardiens ou des gardiennes. Vos enfants ou leurs amis sont en âge de garder, ils veulent gagner des sous et faire leur part dans le contexte de la COVID-19? Vous pouvez transmettre leur nom et numéro de téléphone auprès de [Myriam Manning](#). Notez que le CISSS se limite seulement à transférer les noms et coordonnées aux personnes salariées ayant des besoins de gardiennage. Ces dernières choisiront et conviendront des modalités avec les gardiennes ou les gardiens.



CONVERGENCE DES RESSOURCES

Une opération de convergence de ressources est présentement en cours au Québec. Cette dernière a pour but de faire converger des ressources du réseau de la santé et des services sociaux disponibles vers les régions sociosanitaires de Montréal, Montérégie et Laval. Les ressources humaines recherchées travailleront principalement à l'intérieur de CHSLD publics et privés. Éventuellement, les résidences privées pour personnes âgées pourraient être visées. Si vous êtes PAB, infirmier(ère) auxiliaire, infirmier(ère) ou conseiller(ère) cadre en soins infirmiers et que vous êtes intéressés, contactez [Sandra Morin](#). Pour en savoir plus, consulter la [note de service](#) sur l'intranet.

TABLETTES ÉLECTRONIQUES (IPAD)

Il est important de respecter les mesures de prévention des infections lorsque des tablettes (iPad) sont utilisées par les usagers en milieu de vie pour joindre des membres de leur famille. Pour en savoir plus, consultez la [note de service](#) sur l'intranet.

5^E DE L'HÔPITAL LE ROYER

Le 5^e étage de l'Hôpital Le Royer est maintenant transformé. La mission de ce site est d'héberger et de prodiguer des soins de santé et d'assistance aux usagers dont l'état de santé ne permet pas le maintien à domicile, et ne requiert pas non plus les soins et les services spécialisés offerts en soins actifs de courte durée. La clientèle visée sera des usagers non suspectés COVID-19 (zone froide).

FIT TEST

Merci à Karl-Anthony Hallé qui est spécialiste en fit test, d'être venu prêter main-forte aux professionnels du CISSS. Plus de 80 personnes ont été fit testées en trois jours à Baie-Comeau afin de pouvoir utiliser un autre modèle de masque disponible pour remplacer les masques 1870+. La semaine prochaine, la même opération sera faite à Sept-Îles.



INFORMATION À LA POPULATION

LIGNE TÉLÉPHONIQUE POINTS DE CONTRÔLE

Concernant les points de contrôle pour la circulation entre les régions, une ligne téléphonique est accessible pour les gens qui ont des questions : **1 833 390-0625** et, pour les gens de Fermont, 418 287-3280, poste 712200. Le service est disponible de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Il ne vise pas à autoriser les déplacements. On peut y obtenir de l'information sur les exigences du décret ministériel. Cette ligne permet aussi de connaître les exigences d'isolement qui pourraient être exigées, incluant la Minganie et la Basse-Côte-Nord. On invite les gens à appeler à cette ligne au lieu d'appeler la SQ.



RAPPEL : ÉTUDE COLCORONA

Les personnes testées positives à la COVID-19 et qui sont intéressées peuvent participer à l'étude Colcorona. Pour en savoir plus : <https://www.colcorona.net/>

Gardez
vos distances.



DOCUMENTATION DU RSSS



Québec

GUIDE AUTOSOINS

- [Guide autosoins COVID-19](#)
 - * [Guide autosoins en langue des signes québécoise](#)

SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCE ET ITINÉRANCE

- [Stress, anxiété et déprime liés au contexte de pandémie](#)
- [Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie](#)
- [Je suis en deuil d'une ou de personnes chères en raison de la pandémie](#)
- [Le deuil chez l'enfant et l'adolescent](#)
- [Conseil et mesures préventives pour les utilisateurs de drogues et personnes itinérantes](#)
- [Pour un usage de substances à moindre risque dans le cadre de la pandémie de COVID-19](#)

- [Trousse portant sur l'identification des personnes à risque de vulnérabilité psychosociale](#)

PROTOCOLES ET CONSIGNES (À JOUR EN CONTINU)

- [www.inspq.qc.ca/covid-19](#)
- [Outil d'évaluation - triage à l'urgence](#)
- [Protocole ministériel préhospitalier](#)
- [Définition nationale des cas provisoires](#)
- [INFO COVID-19 spécial PCI](#)

COMMUNICATIONS EN INNU ET INFORMATIONS AUX AUTOCHTONES

- [On reste à la maison et on sauve des vies!](#)
- [Reste à la maison - 5 mesures](#)
- [Gardez vos distances](#)
- [Informations pour les communautés autochtones](#)

FOIRE AUX QUESTIONS

- [Réponses aux questions sur la COVID-19](#)

PLATEFORMES D'INFORMATION

Site Web du Gouvernement québécois

Section COVID-19 pour la population : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Site Web du MSSS

Section COVID-19 pour les professionnels de la santé et des services sociaux : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Site Web du CISSS de la Côte-Nord

Pour tout savoir sur les informations régionales en lien avec la COVID-19 : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/sante-publique/covid-19/>

Intranet

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours au CISSS de la Côte-Nord, les recommandations en vigueur et les directives et consignes mises en place : <http://cissscotenord.intranet.reg09.rtss.qc.ca/directions/soins-infirmiers/prevention-et-controle-des-infections-pci/coronavirus/>

Facebook

[Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord](#) (page publique accessible à tous)
[Personnel du CISSS de la Côte-Nord](#) (groupe fermé et destiné au personnel et aux médecins)



Informez-vous
sur la COVID-19 !

Québec

Votre
gouvernement